

Le programme MOBY

Sensibilisation à l'écomobilité dans les écoles
et mise en place d'un Plan de Déplacements Etablissement Scolaire

Notre société

En quelques mots



Créée en 2009, Eco CO2 est une éco-entreprise innovante, du secteur de l'économie sociale et solidaire, qui conçoit et met en œuvre des actions destinées à **accélérer la transition écologique par l'évolution des comportements.**

NOS MISSIONS

- ✓ Eco CO2 s'engage dans **la sensibilisation des citoyens et des organisations** afin de les inciter à **réduire durablement leur impact environnemental.**
- ✓ Elle les **accompagne** et leur donne les moyens et outils pour **comprendre** les conséquences de leurs actions, des **conseils** pour en diminuer l'impact et des **outils de mesure** pour évaluer les progrès réalisés.
- ✓ Elle contribue ainsi, à son niveau, à l'atteinte des objectifs sociétaux en matière de **transition écologique.**

Le programme



ecoCO₂
Donnons du sens à l'énergie 2

En quelques mots

Le programme MOBY vise à :

- **mettre en place un PDES (Plan de Déplacement Etablissement Scolaire) dans les écoles accompagnées**
- **sensibiliser les élèves d'écoles élémentaires et l'ensemble des acteurs de l'école, à la nécessité de se déplacer en limitant les émissions de gaz à effet de serre**



Moby est lauréat de l'appel à projets sur les programmes éligibles aux Certificats d'Economies d'Energie (CEE), lancé en 2018 par le Ministère de la Transition écologique et solidaire :

- **MOBY est en grande partie financé par les énergéticiens**
- **Une convention-cadre avec l'Etat** définit les modalités de mise en place et de fonctionnement du programme pour la période 2019-2021
- Il doit être déployé sur **tout le territoire national**





Moby à l'école

Le programme d'accompagnement à

L'ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE

Des Plans de Déplacements Établissement Scolaire (PDES)
financés par les CEE (Certificats d'Économies d'Énergie)



- **Accompagnement des collectivités territoriales** pour organiser des déplacements liés à l'école en encourageant la mobilité active.
- **Sensibilisation des élèves** d'écoles élémentaires à l'écomobilité.

eco CO₂
Donnons du sens à l'énergie 2



LANCEMENT

Organisation de réunions et d'un événement de lancement par le chargé de mission Moby.

Création du comité Moby (parents, enseignants, personnel de l'école, élèves volontaires) pour porter le PDES.

DIAGNOSTIC

Réalisation d'une enquête sur les déplacements de l'école, d'un bilan sur les émissions de CO₂ et du relevé initial d'indicateurs de suivi.

PLAN D' ACTIONS

Sélection et mise en place des actions adaptées à l'établissement (pédibus, challenge vélo, modification des stationnements...) grâce aux fiches Actions et aux fiches Outils Moby.

ATELIER

Animation d'un atelier de sensibilisation destiné aux enfants par des animateurs spécialisés et des outils pédagogiques ludiques : Pourquoi se déplacer autrement ? Comment se déplacer en sécurité à pied, à vélo ?

SUIVI

Mesure de l'impact du PDES par l'analyse d'indicateurs de suivi : émissions de CO₂, comportement des enfants, qualité de l'air, bruit.

BILAN

Réalisation d'un bilan en fin d'année scolaire avec les résultats obtenus, les actions à poursuivre et la pérennisation de l'écomobilité scolaire.

POURQUOI DEPLOYER MOBY SUR MON TERRITOIRE ?

■ UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL

Les transports c'est **25% des émissions de gaz à effet de serre** et plus de 40% des émissions de Nox (oxydes d'azote).

■ UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Associé aux problèmes liés à la qualité de l'air, le manque d'activité physique entraîne, **pour la santé des enfants** en particulier, d'autres dangers : asthme, surpoids, stress, manque de concentration, qualité de sommeil, etc.

■ DES MODES DE TRANSPORT CONVIVIAUX

Marche à pied, vélo, trottinette, transports en commun, covoiturage (quand les autres moyens ne sont pas possibles).

■ UN ESPACE PUBLIC PLUS AGRÉABLE

Moins de pollution, de nuisances sonores, l'écomobilité scolaire améliore la qualité de vie sur le territoire.

■ DES ÉCONOMIES À LA CLÉ

La mobilité active, représente souvent **une source d'économie**. Par exemple, l'utilisation d'un vélo équipé et entretenu revient **jusqu'à 60 fois moins cher** que l'utilisation quotidienne de la voiture.



Quelques précisions

Répartition des tâches, qui fait quoi ?

La collectivité : la maîtrise d'ouvrage

- **Recrutement des écoles participantes** : lien avec les directeurs des écoles, les personnels des écoles, les associations de parents d'élèves...
- **Relais auprès des acteurs locaux concernés**
- **Engagement et acteur du programme** : aide à la mise en place du plan d'actions
- **Communication** auprès des administrés

Eco CO2 : la maîtrise d'œuvre

- Elaboration des **outils méthodologiques et contenus pédagogiques**
- **Coordination et formation des associations partenaires**
- **Suivi du programme** d'un point de vue qualitatif
- **Suivi des indicateurs**
- **Gestion du financement**

Chargé de mission MOBY : animation du programme

- **Lancement du PDES** : organisation de la réunion de concertation initiale, de l'événement de lancement, mise en place du comité MOBY
- **Accompagnement du comité MOBY** pour le diagnostic, le plan d'actions
- **Animation des ateliers en classe**

Comité MOBY : porteur du PDES

- **Réalisation du diagnostic, du plan d'actions**
- **Animation et participation aux actions d'écomobilité**

MÉMO : LES GRANDES ÉTAPES DU DÉPLOIEMENT

Etape 1



- Recrutement des écoles primaires
- Signature des conventions (collectivités et associations partenaires)
- Formation des associations

Etape 2



- Mise en place du PDES
- Diagnostic et plan d'actions
- Animation des ateliers dans les classes

Etape 3



- Bilan
- Validation des objectifs pour la prochaine rentrée scolaire suivante

Du point de vue des marchés publics, il s'agit d'une **procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence**.

En effet, Eco CO2 est l'unique opérateur susceptible de répondre (protection de droits d'exclusivité en raison de la labélisation du programme par le Ministère). Également, bénéfice de réservation en tant que service social et spécifique fourni par une entreprise du secteur de l'ESS.

Au-delà du seuil de 25 000€ HT, la contractualisation par écrit est nécessaire (de forme libre).

Moby est un programme proposé par la société Eco CO2

Créée en 2009, Eco CO2 est une éco-entreprise innovante, du secteur de l'économie sociale et solidaire, qui conçoit et met en œuvre des actions destinées à accélérer la transition écologique par l'évolution des comportements.

► Plus d'informations sur ecoco2.com

Grâce à Moby, co-financez votre projet d'écomobilité scolaire par le dispositif des CEE.



Moby à l'école

POUR EN SAVOIR PLUS

VISITEZ NOTRE SITE
moby-a-lecole.fr

CONTACTEZ-NOUS
contact@moby-a-lecole.fr
09 72 59 04 78

VOS CONTACTS

Chargée de mission Bretagne et Pays de la Loire

Caroline TINANT caroline.tinant@eco-co2.com

Merci de votre attention



www.ecoco2.com